



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du sport

Question écrite n° 59849

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports sur les dispositifs d'accès des sportifs à des formations scolaires, universitaires et professionnelles. Dans son rapport relatif à « l'évaluation de la mise en oeuvre du double projet des sportifs de haut niveau et des sportifs des centres de formation des clubs professionnels », l'inspection générale de la jeunesse et des sports préconise de lancer avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur un appel d'offres auprès des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) portant sur des régimes d'études réservés aux sportifs de haut niveau ou professionnels. Il lui demande si le Gouvernement compte mettre en place cette préconisation.

Texte de la réponse

L'institut de recherche bio-médicale et d'épidémiologie du sport (IRMES), au service des sportifs de haut niveau, développe un programme, national et international d'études, ciblant, à titre prioritaire, trois champs d'investigation : la physiopathologie du sport, l'épidémiologie de la performance, la prévention par les activités physiques ou sportives. Il renforce, également, les actions menées notamment par le département médical de l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) en matière de prévention et de suivi des sportif(ve)s de haut niveau. Pour cela, il participe à l'animation d'un réseau national et régional de recherche et d'enseignement qui a pour objet de renforcer la place de la médecine du sport en France. Cette animation inclut l'organisation de séminaires, de colloques et de cycles de conférences ainsi que la publication des résultats de ces recherches en relation notamment avec la société française de médecine du sport (SFMS) présidée par le professeur Pierre ROCHCONGAR (CHU Rennes, unité de médecine du sport).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59849

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Femmes, ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5733

Réponse publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5481